

L'ETOILE VERTE D'EGUZON

« Au pays de l'arbre et de l'eau »

1 – 6 septembre 2019

REGLEMENT

ORGANISATION

L'ETOILE VERTE D'EGUZON est organisée du 1er au 6 septembre 2019 à l'initiative de Jean-Benoît Jaouen, épaulé dans sa tâche par une chouette équipe de bénévoles expérimentés ayant déjà exercé sur moult autres courses par étapes comme La Transe Gaule, L'Etoile Savoyarde, l'Ultra Trace de St-Jacques, les 5 Jours de Moussan, la Loire Intégrale, la Via Iberica ou encore la Trans Europe.

L'ÉPREUVE

L'ETOILE VERTE D'EGUZON est une course pédestre en 6 étapes dessinées autour du Lac de Chambon, situé sur le cours de la Creuse et sur la commune d'Eguzon-Chantôme (Indre). Le tracé proche de 300 kilomètres visite les départements de l'Indre, de la Creuse et de la Haute-Vienne.

L'ETOILE VERTE D'EGUZON est une course à pied (du verbe courir à pied) mais n'est pas une compétition officielle au sens donné à ce terme par la Fédération Française d'Athlétisme et n'apparaît donc pas dans les calendriers officiels de courses hors stade. Les coureurs participent en connaissance de cause et sous leur propre et unique responsabilité et sont informés qu'ils évoluent sur des routes ouvertes à la circulation.

ACCUEIL

Les participants inscrits doivent se présenter à la **Base de Plein Air CRJS** sise au bord du Lac de Chambon le samedi 31 août avant 17 heures, où se tiendra la remise des dossards puis une présentation du parcours et des conditions de course.

DEROULEMENT DES ÉTAPES

Le départ des étapes sera donné chaque matin vers 7h30. Chaque jour les coureurs trouveront sur leur parcours des postes de ravitaillement (en solide et liquide) tous les 10 km environ. Ces points de ravitaillement ainsi que la ligne d'arrivée resteront en place sur une base de progression calculée sur une vitesse de 5,5 km/h depuis le départ de l'étape.

Les coureurs sont autorisés à se ravitailler librement en dehors des points de ravitaillement fournis (fontaines, bistrot, épicerie, chez l'habitant).

SÉCURITÉ

La circulation restant ouverte sur la totalité du parcours, les coureurs doivent respecter le Code de la route. Pour leur sécurité, les coureurs évoluent de préférence sur le côté gauche de la route.

Les tenues de course sont libres sous réserve de prendre soin de porter des vêtements de couleurs claires afin de rester toujours bien visible sur la route.

Le port d'un gilet de sécurité pourra être imposé dans certaines conditions de visibilité réduite (pluie, brouillard). Chaque participant doit se munir de son propre gilet de sécurité.

L'ETOILE VERTE D'EGUZON

« Au pays de l'arbre et de l'eau »

1 – 6 septembre 2019

NAVIGATION

Le parcours des 5 premières étapes est fléché par l'organisation.



La 6ème étape consiste à faire le tour du Lac de Chambon intégralement sur chemin de Grande Randonnée (GR) en suivant la signalétique du GR.

Un roadbook de l'ensemble du parcours est fourni ainsi que les fichiers des traces GPX de chaque étape.

CLASSEMENT

L'ETOILE VERTE D'EGUZON ne donnera pas lieu à la publication de classements officiels.

Conformément à la réglementation française, une manifestation sportive de moins de 100 piétons est autorisée à utiliser la voie publique sans demande d'autorisation auprès des pouvoirs publics.

HEBERGEMENT - REPAS

L'hébergement des coureurs (et de leurs éventuels accompagnateurs, si places suffisantes) se fera à la **Base de Plein Air CRJS** du Lac de Chambon, principalement en chambres de 2 ou 3 lits simples et, si nécessaire en fonction du nombre de participants, en dortoirs de 7 lits.

Les petits-déjeuners seront servis sur le lieu d'hébergement à partir de 6 heures. Les dîners seront répartis entre le lieu d'hébergement et un ou deux restaurants proches.

Sept petits-déjeuners et 7 dîners sont inclus dans le tarif d'inscription (du 31 août au soir jusqu'au 7 septembre au matin).

ASSURANCE - RESPONSABILITÉ

En s'inscrivant, les coureurs acceptent le présent règlement et participent en connaissance de cause et sous leur propre et unique responsabilité, sachant que ni eux-mêmes ni aucun de leurs ayants-droits ne pourront engager de recours, pour quelque raison que ce soit, contre les organisateurs, personnes physiques ou morales.

Il revient à chaque coureur de vérifier s'il est personnellement assuré en cas d'accident sur ce type d'épreuve ainsi que de choisir de se soumettre, ou pas, à un examen médical avant le départ.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 15 octobre 2018. Capacité d'accueil 65 personnes.

Droit d'inscription (règlement par chèque à l'ordre de J.-B. Jaouen) :

- ▶ Course + hébergement (dîners et petits-déjeuners inclus) 520 €
- ▶ Course sans hébergement (dîners et petits-déjeuners inclus) 420 €

